

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE

# ACTHEOS

Audit  
Conseil  
Expertise

52 Rampe Bouvreuil  
76000 Rouen  
Tél. +33 (0) 2 35 88 62 00  
Fax. +33 (0) 2 35 70 60 38  
bsec@actheos.com

[www.actheos.com](http://www.actheos.com)

## ASSOCIATION TUTELAIRE DES MAJEURS PROTEGES DE SEINE MARITIME « ATMP 76 »

27, rue du 74<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
Immeuble Hastings  
76100 ROUEN

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Experts Comptables  
Commissaire aux comptes

SAS au capital de 150 000 €  
RCS Rouen 680 500 998

Paris  
Rouen  
Bordeaux  
Le Havre  
Saint-Brieuc  
Rennes

Membre d'ATH Association Technique d'Experts-comptables et Commissaires aux Comptes

**ASSOCIATION TUTELAIRE DES MAJEURS PROTEGES DE SEINE MARITIME  
« ATMP 76 »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**

Aux Membres de l'Association,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « ATMP 76 » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport qui font ressortir un déficit de l'exercice 96 848 € et un total bilan de 5 046 857 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ✓ Les comptes annuels des associations du secteur sanitaire et social sont établis conformément à des règles spécifiques prévues par le règlement ANC n°2019-04. Nous nous sommes assurés que les modalités d'arrêté des comptes annuels de votre Association établis au 31 décembre 2023 annexés au présent rapport, étaient conformes à ces dispositions. Nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 16 avril 2024.

## **RESPONSABILITES DU (DES) COMMISSAIRE (S) AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rouen,

**BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE**

Société Commissaire aux Comptes Insrite

Signature  
numérique de  
Pierre-Yves  
DELARUE  
  
**ACTHEOS** Date : 2024.06.14  
15:26:21 +02'00'

Pierre-Yves DELARUE

**COMPTES ANNUELS ANNEXES AU RAPPORT**

ACTIF	Arrêté au 31/12/2023 Durée 12 mois			31/12/2022 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valet	161 052,87	-155 117,34	5 935,53	6 528,20
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	102 500,00		102 500,00	102 500,00
Constructions	2 699 843,05	-1 154 100,39	1 545 742,66	1 699 800,76
Installations techniques matériel et outillage	275 212,98	-234 715,64	40 497,34	48 515,72
Autres	482 354,04	-310 173,14	172 180,90	209 675,52
Immobilisations corporelles en cours	14 183,66		14 183,66	9 026,84
<b>Immobilisations Financières</b>				
Autres titres Immobilisés	51 560,25		51 560,25	51 057,00
Autres	37 248,88		37 248,88	35 087,63
<b>TOTAL I</b>	<b>3 823 955,73</b>	<b>-1 854 106,51</b>	<b>1 969 849,22</b>	<b>2 162 191,67</b>
<b>Comptes de Liaison</b>				
Comptes de Liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Actif Circulant</b>				
<b>Stocks et en cours</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 897,59		9 897,59	211,19
<b>Créances</b>				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	70 150,24		70 150,24	66 636,24
Autres	161 612,63		161 612,63	280 556,70
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Disponibilités</b>				
Disponibilités	2 753 329,51		2 753 329,51	2 484 894,63
<b>TOTAL III</b>	<b>2 994 989,97</b>		<b>2 994 989,97</b>	<b>2 832 298,76</b>
<b>Comptes de Régularisation</b>				
<b>Charges constatées d'avance</b>				
Charges constatées d'avance	82 018,22		82 018,22	51 715,46
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
<b>Primes de remboursement des obligations</b>				
<b>Ecarts de conversion Actif</b>				
<b>TOTAL IV</b>	<b>82 018,22</b>		<b>82 018,22</b>	<b>51 715,46</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 900 963,92</b>	<b>-1 854 106,51</b>	<b>5 046 857,41</b>	<b>5 046 205,89</b>

<b>PASSIF</b>	Arrêté au 31/12/2023 Durée 12 mois	31/12/2022 12 mois
<b>Fonds Associatifs</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)	267 825,25	267 780,25
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves statutaires et réglementées</b>		
Réserves réglementées	763 013,80	761 719,98
<b>Report à nouveau (gestion non contrôlée)</b>		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-96 848,47	-62 014,57
<b>Fonds associatif avec droit de reprise</b>		
<b>Résultats sous contrôle tiers financeurs</b>		
Résultats sous contrôle tiers financeurs	-399 528,23	-336 174,78
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		986,20
<b>Provisions réglementées</b>		
Provisions réglementées	715 113,97	712 019,54
<b>Droits des propriétaires (Commodats)</b>		
<b>TOTAL I</b>	<b>1 249 576,32</b>	<b>1 344 316,62</b>
<b>Comptes de Liaison</b>		
Comptes de Liaison		
<b>TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour risques	272 336,85	156 873,22
<b>Provisions pour charges</b>		
Provisions pour charges	263 931,70	263 931,70
<b>TOTAL III</b>	<b>536 268,55</b>	<b>420 804,92</b>
<b>Fonds Dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnemen	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL IV</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>Dettes</b>		
<b>Emprunts Obligataires</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 427 981,73	1 504 300,14
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		
<b>Avances et acomptes recus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 415,61	165 652,04
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Dettes fiscales et sociales	1 518 447,15	1 491 165,80
<b>Dettes sur immobilisations, comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes (d'exploitation)</b>		
Autres dettes (d'exploitation)	16 168,05	19 966,37
<b>TOTAL V</b>	<b>3 161 012,54</b>	<b>3 181 084,35</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>Ecarts de conversion Passif</b>		
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 046 857,41</b>	<b>5 046 205,89</b>

# Compte de résultat

CONSO

	Arrêté au :		31/12/2023		31/12/2022		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
<b>Produit d'exploitation</b>								
Produits de tarification relevant de la loi sociale	9 041 936,60	100,00	8 629 045,00	100,00	412 891,60	4,78		
Subventions d'exploitation	1 730,00	0,02	151,00	0,00	1 579,00	1 045,70		
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	11 093,49	0,12	18 575,72	0,22	-7 482,23	-40,28		
Autres produits	60 881,86	0,67	64 484,40	0,75	-3 602,54	-5,59		
Participation des majeurs et mandat de gestion	1 500 631,77	16,60	1 402 373,81	16,25	98 257,96	7,01		
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>10 616 273,72</b>	<b>117,41</b>	<b>10 114 629,93</b>	<b>117,22</b>	<b>501 643,79</b>	<b>4,96</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achats consommés	167 960,58	1,86	150 784,32	1,75	17 176,26	11,39		
Services extérieurs	593 348,66	6,56	570 641,66	6,61	22 707,00	3,98		
Autres services extérieurs	553 353,04	6,12	480 287,58	5,57	73 065,46	15,21		
Impôts, taxes et versements assimilés	775 397,30	8,58	726 410,08	8,42	48 987,22	6,74		
Salaires et traitements	5 918 976,85	65,46	5 678 850,75	65,81	240 126,10	4,23		
Charges sociales	2 260 742,40	25,00	2 166 775,61	25,11	93 966,79	4,34		
Dotations aux amortissements	270 329,37	2,99	281 898,14	3,27	-11 568,77	-4,10		
Autres charges	1 519,54	0,02	15 126,03	0,18	-13 606,49	-89,95		
Dotationx aux provisions	124 000,00	1,37	60 654,22	0,70	63 345,78	104,44		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>10 665 627,74</b>	<b>117,96</b>	<b>10 131 428,39</b>	<b>117,41</b>	<b>534 199,35</b>	<b>5,27</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-49 354,02</b>	<b>-0,55</b>	<b>-16 798,46</b>	<b>-0,19</b>	<b>-32 555,56</b>	<b>193,80</b>		
<b>Opération en commun</b>								
Bénéfice attribué, perte transférée Total III								
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV								
<b>OPÉRATION EN COMMUN</b>								
<b>Produits financiers</b>								
Produits financiers de participations								
Autres valeurs mob., créances d'actif im.								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises/provisions et transfert de char								
Différences positives de change								
Produits net/cession des V.M.P	3 094,43	0,03	1 269,51	0,01	1 824,92	143,75		
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL V</b>	<b>3 094,43</b>	<b>0,03</b>	<b>1 269,51</b>	<b>0,01</b>	<b>1 824,92</b>	<b>143,75</b>		
<b>Charges financières</b>								
Charges financières,	41 579,76	0,46	41 212,83	0,48	366,93	0,89		
Autres charges financières								
<b>CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI</b>	<b>41 579,76</b>	<b>0,46</b>	<b>41 212,83</b>	<b>0,48</b>	<b>366,93</b>	<b>0,89</b>		
<b>RESULTATS FINANCIERS</b>	<b>-38 485,33</b>	<b>-0,43</b>	<b>-39 943,32</b>	<b>-0,46</b>	<b>1 457,99</b>	<b>-3,65</b>		
<b>RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS</b>	<b>-87 839,35</b>	<b>-0,97</b>	<b>-56 741,78</b>	<b>-0,66</b>	<b>-31 097,57</b>	<b>54,81</b>		
<b>Produits exceptionnels</b>								
Sur opération de gestion			510,33	0,01	-510,33	-100,00		
Sur opération en capital	986,20	0,01	421 960,70	4,89	-420 974,50	-99,77		
Reprises/provisions et transfert de char								
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII</b>	<b>986,20</b>	<b>0,01</b>	<b>422 471,03</b>	<b>4,90</b>	<b>-421 484,83</b>	<b>-99,77</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>								
Sur opération de gestion	6 746,16	0,07	4 671,50	0,05	2 074,66	44,41		
Sur opération en capital			260 474,29	3,02	-260 474,29	-100,00		
Dotation aux amort. except. et aux prov.	3 094,43	0,03	162 535,22	1,88	-159 440,79	-98,10		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII</b>	<b>9 840,59</b>	<b>0,11</b>	<b>427 681,01</b>	<b>4,96</b>	<b>-417 840,42</b>	<b>-97,70</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-8 854,39</b>	<b>-0,10</b>	<b>-5 209,98</b>	<b>-0,06</b>	<b>-3 644,41</b>	<b>69,95</b>		
<b>Participation des salariés</b>								
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX</b>								
Impôts sur les bénéfices	154,73	0,00	62,81	0,00	91,92	146,35		
<b>TOTAL X</b>	<b>154,73</b>	<b>0,00</b>	<b>62,81</b>	<b>0,00</b>	<b>91,92</b>	<b>146,35</b>		
<b>PRODUITS</b>	<b>10 620 354,35</b>	<b>117,46</b>	<b>10 538 370,47</b>	<b>122,13</b>	<b>81 983,88</b>	<b>0,78</b>		
<b>CHARGES</b>	<b>10 717 202,82</b>	<b>118,53</b>	<b>10 600 385,04</b>	<b>122,85</b>	<b>116 817,78</b>	<b>1,10</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-96 848,47</b>	<b>-1,07</b>	<b>-62 014,57</b>	<b>-0,72</b>	<b>-34 833,90</b>	<b>56,17</b>		
<b>Total XI</b>								
Eng. à réaliser sur ressources affectés								
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs								
<b>TOTAL XI</b>								
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-96 848,47</b>	<b>-1,07</b>	<b>-62 014,57</b>	<b>-0,72</b>	<b>-34 833,90</b>	<b>56,17</b>		

***ANNEXE***

Annexe au bilan, avant répartition du résultat, de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 5 046 857 euros et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 96 848 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2020-08, ANC n°2019-04 et ANC n°2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commission et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue de chaque composant.

Logiciels	1 à 5	ans
Bâtiment	15 à 35	ans
Installation générales	8 à 34	ans
Installations techniques	1 à 10	ans
Mobilier et Matériel	3 à 10	ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5	ans

### **CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **PROVISIONS REGLEMENTEES (détail des mouvements de l'exercice paragraphe 3.2)**

Ce poste regroupe les provisions constituées conformément aux obligations spécifiques imposées par la réglementation budgétaire (instruction budgétaire et comptable M22) incluant :

- Différence de réalisation d'éléments d'actif: (contrepartie des produits financiers et plus-values de cession affectées en ressource de la section d'investissement).

### **PROVISION RTT (détail des mouvements de l'exercice paragraphe 3.3)**

Ce poste enregistre les provisions constituées pour financer le passage aux 35 heures selon le mode de calcul instauré par les organismes financeurs.

Le solde de la provision à la clôture de l'exercice sera repris au cours des exercices futurs au rythme fixé par les financeurs.

### **PROVISION CONGES PAYES**

La variation de la provision, charges incluses, relative à l'année 2023 a été portée par affectation de résultat au passif du bilan au débit du compte 115922 « *Dépenses pour congés payés* ».

La variation de la provision au titre de l'exercice a été comptabilisée au compte de résultat.

### **PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE**

Le montant des indemnités versées au départ en retraite des salariés, conforme à la convention collective, est pris en charge par les organismes financeurs et ne fait donc pas l'objet d'une provision globale. Le montant figurant à ce titre au passif du bilan au 31 décembre 2023 correspond au montant provisionné en accord avec les financeurs soit 263 932 euros.

Un fonds dédié pour les futurs départs à la retraite a été comptabilisé sur l'exercice 2019 pour un montant de 100 000 euros.

Il est à noter également l'existence d'une assurance couvrant un montant de 32 080 euros.

L'engagement actualisé des engagements de fin de carrière des salariés au 31 décembre 2023 s'élève à 568 818 euros, correspondant à un passif total hors actualisation et dans l'hypothèse théorique d'un versement des indemnités au moment du départ des salariés de 4 678 915 euros, charges sociales incluses.

Les hypothèses de calcul ont été les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les non cadres et 66 ans pour les cadres ;
- Augmentation annuelle des salaires de 1,50 %
- Mode de calcul des indemnités de fin de carrière prévues par la Convention collective des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées.
- Taux de rotation du personnel : 4 %

**2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Néant.

**3 – DETAILS DE CERTAINS POSTES DU BILAN**

**3.1 TABLEAUX EXPLICATIFS DU RESULTAT ET DU REPORT A NOUVEAU**

*Tableau explicatif du résultat de l'exercice*

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
GESTION CONTROLEE (1)		
- MAPS 2		1 086
- Tutelles	99 391	
- ISTF		1 412
GESTION LIBRE (2)		45
RESULTAT DE L'EXERCICE (1+2)	96 848	

*Tableau explicatif du report à nouveau*

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR
ACTIVITES EN GESTION CONTROLEE A AFFECTER :		
- A L'EXERCICE N <sup>(1)</sup>	0	0
- A L'EXERCICE N+1 <sup>(1)</sup>	0	0
- A L'EXERCICE N+2 <sup>(1)</sup>	0	0
- NON AFFECTE TUTELLES	0	31 026
- NON AFFECTE ISTF	1 129	0
- NON AFFECTE MASP2/TUTEURS FAMILIAUX	0	19 033
- NON AFFECTE TPS	0	50 015
- PROVISION CONGES PAYES	475 936	0
- CHARGES REJETEES DES ACTIVITES	22 536	0
<b>SOLDE</b>	<b>399 528</b>	

<sup>(1)</sup> Affectation au Compte Administratif après approbation des Comptes Annuels

3.2 TABLEAU DES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES INSCRITES AU BILAN

NATURE	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
		Dotation	Prélèvements	
- Réserve pour investissements	202 788	1 294	0	204 082
- Réserve de trésorerie	313 726	0	0	313 726
- Réserve de compensation	112 113	0	0	112 113
- Réserve diverses	311 526	0	0	311 526
- Report à nouveau sans droit de reprise	- 178 434	0	0	- 178 434
<b>TOTAL RESERVES</b>	<b>761 720</b>	<b>1 294</b>	<b>0</b>	<b>763 014</b>
Différence de réalisation d'éléments d'actif	712 020	3 094	0	715 114
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>712 020</b>	<b>3 094</b>	<b>0</b>	<b>715 114</b>

## 3.3

**TABLEAU DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

NATURE	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions		Montant à la fin de l'exercice
		Dotation	Reprise	Utilisation	
- Provisions pour litiges	78 334				78 334
- Autres provisions pour risques	78 540	124 000	2 816	5 720	194 004
- Provisions charges	0				0
- Provision pour financement R.T.T.	0				0
- Provision IFC	263 932				263 932
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>420 805</b>	<b>124 000</b>	<b>2 816</b>	<b>5 720</b>	<b>536 269</b>

3.4 **FONDS DEDIES**

Il s'agit des ressources reçues affectées à un usage particulier qui n'étaient pas encore utilisées à la date de clôture de l'exercice.

Ce poste a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	31/12/N-1	+ Dotations	- Utilisations	31/12/N
Dons et legs				
Subventions de fonctionnement	100 000			100 000

### 3.5 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE AU 31/12/2023

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Transfert	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2023
Droit au bail					0
Concessions, brevets	178 087	9 325	0	26 360	161 053
Avances et acomptes					0
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>178 087</b>	<b>9 325</b>	<b>0</b>	<b>26 360</b>	<b>161 053</b>
Terrains et agencements de terrains	102 500				102 500
Constructions	2 699 843				2 699 843
Installations techniques, matériels et outillages	393 480	5 555	0	123 822	275 213
Autres immobilisations corporelles	564 721	55 285	0	137 652	482 354
Immobilisations en cours	2 251	52 914	0	47 757	7 408
Avances et acomptes	6 776				6 776
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 769 570</b>	<b>113 754</b>	<b>0</b>	<b>309 231</b>	<b>3 574 094</b>
Participations					0
Autres titres immobilisés	51 057	503	0	0	51 560
Prêts et autres immobilisations financières	35 088	2 265	0	104	37 249
<b>Immobilisations financières</b>	<b>86 145</b>	<b>2 768</b>	<b>0</b>	<b>104</b>	<b>88 809</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 033 802</b>	<b>125 848</b>	<b>0</b>	<b>335 694</b>	<b>3 823 956</b>

### 3.6 ETAT DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2023

	Amortissements à l'ouverture de l'exercice	Dotation de l'exercice	Transfert	Reprise de l'exercice	Amortissement à la clôture de l'exercice
Droit au bail					
Concessions, brevets	171 559	9 918		26 360	155 117
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>171 559</b>	<b>9 918</b>		<b>26 360</b>	<b>155 117</b>
Terrains et agencements de terrains					0
Constructions	1 000 042	154 058			1 154 100
Installations techniques, matériels et outillages	344 964	13 573		123 822	234 716
Autres immobilisations corporelles	355 045	92 780		137 652	310 173
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 700 051</b>	<b>260 412</b>		<b>261 474</b>	<b>1 698 989</b>
Participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
<b>Immobilisations financières</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 871 611</b>	<b>270 329</b>		<b>287 833</b>	<b>1 854 107</b>

- Dont exploitation
- Dont exceptionnel

270 329

### 3.7 ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES AU 31/12/2023

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A + 1 AN AU +	A + 1 AN
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés	51 560	51 560	
Autres immobilisations financières	37 249	37 249	
Clients douteux ou litigieux	22 716	22 716	
Autres créances clients	47 434	47 434	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	19 905	19 905	
Sécurité sociale autres organismes sociaux	9 364	9 364	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- Taxe sur la valeur ajoutée			
- Autres impôts et taxes			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	132 343	132 343	
Charges constatées d'avance	82 018	82 018	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>402 590</b>	<b>402 590</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursement des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU +	A + 1 AN ET 5 ANS AU +	A + 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 427 982	78 493	337 135	1 012 354
- à un an au maximum				
- plus d'un an				
Emprunts dettes financières divers				
Fournisseurs comptes rattachés	198 416	198 416		
Personnel et comptes rattachés	718 311	718 311		
Sécurité sociale autres organismes sociaux	750 094	750 094		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	155	155		
- Taxe sur la valeur ajoutée				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	49 887	49 887		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	16 168	16 168		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 161 013</b>	<b>1 811 524</b>	<b>337 135</b>	<b>1 012 354</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 318			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

**4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**4.1 TABLEAUX DES RETRAITEMENTS ENTRE RESULTAT COMPTABLE ET RESULTAT BUDGETAIRE**

<b>Résultat comptable des établissements en gestion contrôlée</b>	<b>- 96 848</b>
+ annulation variation provision congés payés	139 734
- Remboursement non pris en compte par les financeurs	- 8 536
+ Reprise des résultats des exercices antérieurs	0
<b>Résultat de l'exercice aux comptes administratifs</b>	
	<b>34 350</b>
Dont MASP 2 :	+ 1 086
Dont Tutelles :	+ 31 852
Dont ISTF :	+ 1 412

**4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS**

<b>DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES</b>	
	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 427 982
Emprunts et dettes financières divers	
<b>TOTAL</b>	<b>1 427 982</b>

**4.3 EFFECTIFS (à la clôture de l'exercice)**

Nombre de salariés : 204

Nombre d'ETP : 188,02

**4.4 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE DES 3 PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES (article 20 de la loi du 23 mai 2006)**

Personnes concernées :

- Président
- Trésorier
- Directeur général

Les fonctions d'administrateur étant bénévoles, une seule des personnes concernées bénéficie d'une rémunération, l'indication de cette information conduirait à fournir une information individuelle confidentielle.

4.5 SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

EMPLOIS		RESSOURCES	
<u>Fonds Propres :</u>		<u>Fonds Propres :</u>	45
		<u>Excédent affecté à l'investissement :</u>	1 294
<u>Reprise sur subventions amortissables :</u>	986	<u>Subventions d'investissement :</u>	
		<u>Différence sur réalisation d'actifs :</u>	
<u>Remboursement d'emprunts :</u>	76 318	<u>Emprunts souscrits en cours d'année :</u>	
		<u>Dotation aux amortissements :</u>	270 329
<u>Investissements de l'année :</u>	125 848	<u>Valeur nette des biens cédés :</u>	
Immobilisations incorporelles	9 325	Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	60 840	Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	2 768	Immobilisations financières	104
Immobilisations en cours	52 914	Immobilisations en cours	47 757
Avances et acomptes			
<u>Fonds de travaux :</u>		<u>Provision réglementée :</u>	3 094
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>203 152</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>322 624</b>
Excédent au 31/12/2023	<b>778 246</b>	Excédent au 31/12/2022	<b>658 775</b>
<b>TOTAL</b>	<b>981 399</b>	<b>TOTAL</b>	<b>981 399</b>